

MISE EN SERVICE COMPLETE DE CLIMATISEUR ET POMPE A CHALEUR

Est compris dans la prestation :

Le raccordement frigorifique (dudgeons ou raccord).

Vérification du bon raccordement de l'installation :

- Electrique, bus, hydraulique, condensats.

Epreuve du circuit frigorifique :

- Tirage au vide, cassage du vide à l'azote, tirage au vide.

Complément de charge :

- Selon le métré de l'installation et les préconisations constructeur.
- (fourniture du fluide frigorigène en plus à la charge de l'installateur)

Mise en route de l'installation :

- Démarrage des différentes unités.
- Paramétrage et réglage selon besoin de l'installation.
- Contrôle de fonctionnement selon cahier des charges constructeur.
- Contrôle d'étanchéité circuit frigorifique.

Administratif :

- Relevé s'il y a lieu des paramètres de fonctionnement.
- Rédaction d'un rapport de mise en service.
- Rédaction du certificat de garantie s'il y a lieu.
- Etablissement du certificat d'étanchéité.
- Proposition d'un contrat de contrôle et d'entretien annuel.

Remise en mains de l'installation au client si il est présent ou à l'installateur (signant tout documents dû au client avec la mention Pour Ordre).

N'est pas compris dans la prestation :

- Le raccordement électrique, bus.
- Le raccordement hydraulique.
- Le montage d'accessoires.
- Toute modification de l'installations :
 - électrique
 - hydraulique
 - frigorifique
 - aéraulique
- La fourniture de fluide frigorigène pour la charge ou le complément.

Cette prestation garantie que l'installation à été réalisée en respectant les règles de l'art et les différentes directives relatives à l'installation de systèmes thermodynamique.

Conformément à la loi les contrôles réalisés lors d'une mise en service ne sont valide qu'à l'instant ou ils sont effectués (contrôle d'étanchéité notamment).

Cette prestation n'est en aucun cas une garantie :

- Du bon dimensionnement de l'installation par rapport aux besoins.
- De la qualité du matériel installé.